



DEVENEZ MEMBRE DU CONSEIL DES SENIORS

Au coeur de la vie citoyenne, le Conseil des séniors est l'occasion pour les retraités actifs d'exercer un rôle dans la vie locale. Le conseiller peut être sollicité sur des questions d'intérêt général, sur des dossiers soumis par la municipalité, il peut être à l'initiative de projets ou de réflexions à mener.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

déclare faire acte de candidature pour le Conseil des séniors.

• Motivations pour intégrer le Conseil des séniors :

.....
.....
.....
.....

• Centres d'intérêt :

.....
.....
.....
.....

• Domaines d'expertise :

.....
.....
.....
.....

Vous pouvez compléter cette fiche ou accompagner votre candidature d'une lettre reprenant les critères ci-dessus.

Date et Signature :

Candidature à retourner avant le
par courrier à : CCAS MAIRIE DE SAINT-AIGNAN - 1, rue Victor Hugo 41110 Saint-Aignan
ou par mail à : ccas@ville-staignan.fr